

A la demande des gouvernements des pays membres du Groupe de Contadora, le gouvernement canadien a rédigé une série d'observations sur les dispositions de sécurité et de contrôle contenues dans le projet d'Acte de Contadora.

Nous nous réjouissons de l'initiative proposée par le Président Arias du Costa Rica - qui a, en même temps, réaffirmé le ferme appui de son pays au Groupe de Contadora - en vue de régler les conflits en Amérique centrale. Nous sommes également heureux que les présidents des cinq pays d'Amérique centrale aient convenu de se recontrer pour discuter de cette initiative.

D'aucuns se sont dits préoccupés par l'absence de progrès des négociations du Groupe de Contadora et par les difficultés à parvenir promptement à un accord de paix régional acceptable à toutes les parties de l'Amérique centrale. Bien que reconnaissant les difficultés auxquelles continue de faire face l'initiative de Contadora, le Canada maintient que le processus de Contadora est le meilleur instrument de réconciliation en Amérique centrale. Il est important selon nous que ce processus se poursuive car il permet de réduire les tensions et fournit un cadre en vue d'un règlement final.